

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DU SUD

 DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

 COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
 PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

 SOUTH REGION

 DJA AND LOBO DIVISION

 DIVISIONAL TENDERS BOARD

27 FEV 2023

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ RS/DDL/CDPM/2023 DU _____
 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FOSSES
 SEPTIQUES ET REFECTION DE CERTAINS OUVRAGES A LA PRISON PRINCIPALE
 DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINJUSTICE- EXERCICE 2023.

Le Préfet du Département du Dja et Lobo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la République du Cameroun, en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation des fosses septiques et réfection de certains ouvrages à la Prison Principale de Sangmelima.

2. Consistance des travaux :

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier ;
- Maçonnerie – Elévation ;
- Plomberie sanitaire ;
- Assainissement ;
- Divers ;

3. Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

4. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINJUSTICE, exercice 2023. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux est tel que indiqué dans le tableau ci-dessous :

MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX	25 639 000 (Vingt Cinq Millions Six Cent Trente Neuf Mille) Francs CFA
----------------------------------	--

5. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre l'adjudicataire et l'autorité contractante.

7. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à Huit Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Trois Cent Soixante Cinq (897 365) francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Secrétariat particulier du Préfet du Dja et Lobo.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétaire Particulier du Préfet du Dja et Lobo, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Quarante Deux Mille Sept Cents (42.700) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

10. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) !

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée, portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir dans les services de l'autorité contractante, notamment à la Préfecture de Sangmelima, au plus tard le 12 9 MARS 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DA/AONO/ RS/DDL/CDPM/2022 DU 27 FEV 2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES FOSSES SEPTIQUES ET
REFECTION DE CERTAINS OUVRAGES A LA PRISON PRINCIPALE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU
DJA ET LOBO».

FINANCEMENT : BIP MINJUSTICE- EXERCICE 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. Recevabilité des offres :

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois ; cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres aura lieu le 29 MARS 2023 15 H, dans la salle de réunion de l'Hôtel des Finances de Sangmélima.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ere} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement) et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Principaux critères d'évaluation des offres :

15-1 : Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence ou non-conformité non régularisée après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) N'avoir pas obtenu au moins 70% de oui sur les critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

15-2 : Critères essentiels :

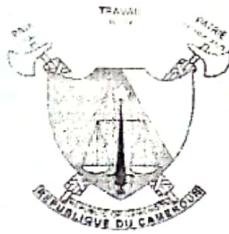
Les offres techniques seront notées en fonction des seize (16) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ;
- Personnel Technique non qualifié
 - b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur sept (07) critères ;
 - c. Références de l'Entreprise sur un (01) critères.
- d. Absence de la déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux un (01) critère.
- e. N'avoir pas obtenu au moins 70% de oui un (01) critère ;

15. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Attribution du marché :



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ RS/DDL/CDPM/2023 DU 27 FEV 2023
**EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX AU CETIF DE SANGMELIMA,
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDEC- EXERCICE 2023.

Le Préfet du Département du Dja et Lobo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la République du Cameroun, en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction d'un bloc de trois (03) salles de classe + deux (02) bureaux au CETIF de Sangmélima.

2. Consistance des travaux :

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie – Elévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Peinture ;
- Menuiseries Bois et Métallique ;
- Électricité ;
- VRD ;

3. Participation et origine :

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

4. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSEC, exercice 2023. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux est tel que indiqué dans le tableau ci-dessous :

MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX	35 000 000 (Trente Cinq Millions) Francs CFA
----------------------------------	--

5. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de Quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

6. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre l'adjudicataire et l'autorité contractante.

7. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à Un Million Cinquante Mille (1 050 000) francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Secrétariat particulier du Préfet du Dja et Lobo.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétaire Particulier du Préfet du Dja et Lobo, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Huit Mille Cinq Cent (58.500) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

10. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :
L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée, portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir dans les services de l'autorité contractante, notamment à la Préfecture de Sangmelima, au plus tard le **29 MARS 2023** à **14** heures, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ RS/DDL/CDPM/2023 DU 27 FEV 2023
PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE + DEUX (02) BUREAUX AU CETIF DE SANGMELIMA, ARRONDISSEMENT DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO».**

FINANCEMENT : BIP MINSEC - EXERCICE 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

12. Recevabilité des offres :

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois ; cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis :

L'ouverture des offres aura lieu le **29 MARS 2023** à **15H**, dans la salle de conférence de la Préfecture de Sangmelima.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{re} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{eme} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement) et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Principaux critères d'évaluation des offres :

14-1- : Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Dossier administratif incomplet et non régularisé en 48 heures ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) N'avoir pas obtenu au moins 70% des oui sur les critères essentiels;
- e) Absence d'un prix unitaire quantifié.

14-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix-sept (17) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ;
- Personnel Technique non qualifié
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur sept (07) critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur un (01) critère.

- d. La déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux (01) critère;
 - e. La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP, (01) critère;
 - f. Un Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - g. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » (01) critère;
- L'Offre Financière incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :**
- h. Une soumission ;
 - i. Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - j. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - k. Le sous-détail des prix unitaires ;

15. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Attribution du marché :

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services de l'Autorité Contractante, notamment à la Préfecture de Sangmélima, au CETIF de Sangmélima et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Dja et lobo.

Sangmelima, le 27 FEV 2023

Le Préfet du Dja et Lobo,
Autorité Contractante

Damien Owono
Administrateur Civil Principal

Ampliations :

- MINMAP/Ydé
- ARMP/Ebolowa
- CDPM/DL
- Chrono / Archives /Dossier



REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

SERVICE DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

SOUHT REGION

DJA AND LOBO DIVISION

ECONOMIC AND FINANCIAL
SERVICE

CDPM-DL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES DU DJA ET LOBO.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° D3 /AONO/L01/SAEF/CDPM-DL /2023 DU 1 MARS 2023 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (01) FORAGE EQUIPE DE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) AU LYCEE TECHNIQUE DE
BENGBIS, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT :	BIP MINESSEC
EXERCICE :	2023.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Objet de l'Appel d'Offres :

En vue de réaliser certains projets d'infrastructures de base dans la Commune de Bengbis, pour le compte de l'exercice 2023-2024, Le Préfet du Dja et Lobo, autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des **travaux de construction d'un (01) forage équipé de Pompe à Motricité Humaine (PMH) au lycée technique de Bengbis, département du Dja et Lobo, Région du Sud.**

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier
- Etude géophysique et implantation
- Foration et Equipement avec le matériel et les matériaux adéquats
- Réalisation de la superstructure
- Fourniture et pose de la pompe manuelle India Mark II
- Développement et Essai de pompage
- Prélèvement et Analyse physico chimique et bactériologique de l'eau
- Opérations connexes (réalisation du chenal d'évacuation des eaux et du puits perdu)
- Formation de 02 agents de maintenance
- Fourniture d'une caisse à outils.

3. Délai d'exécution :

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre, est de **Quatre (04) mois.**

4. Allotissement :

Les un forage à construire en un lot unique.

5. Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel de l'opération, est de : **8 500 000 (dix-sept millions) FCFA TTC, le forage.**

6. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

7. Financement :

Les travaux objets du présent Appel d'Offre sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023 du MINESSEC.

8. Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, de montant égal à : **170 000 (Cent Soixante Dix mille) FCFA**

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la préfecture du Dja et Lobo dès publication du présent avis.

10. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au secrétariat particulier de la préfecture du Dja et Lobo, contre versement d'une somme non remboursable de **12 000 (Douze mille) FCFA**, payable à la Recette de finance de Sangmélima.

11. Présentation des Offres

L'enveloppe extérieure anonyme devra contenir trois (03) enveloppes fermées et scellées, désignées par les lettres A, B, C :

- l'enveloppe A portera la mention « PIECES ADMINISTRATIVES » ;
- l'enveloppe B portera la mention « OFFRE TECHNIQUE » ;
- l'enveloppe C portera la mention « OFFRE FINANCIERE »

et en page de garde de chaque offre sera indiqué : nom et adresse du soumissionnaire

12. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au bureau du secrétaire particulier du préfet du Dja et Lobo au plus tard le **31 MARS 2023** à **14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **03** /AONO/L01/SAEF/CDPM-DL /2023
DU **1 MARS 2023** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE(PMH) AU LYCEE TECHNIQUE DE BENGVIS, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO,
REGION DU SUD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

13. Recevabilité des Offres :

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et déposée au Recette Municipale

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée dans le Journal Des Marchés de l'ARMP, l'affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmélima, ne venant qu'en sus.

14. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **31 MARS 2023** à **15 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Dja et Lobo dans la Salle des conférences de l'hôtel de finances de Sangmélima. Les offres seront ensuite remises à une Sous-Commission d'Analyse, pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation :

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 : Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Dossier administratif incomplet et non régularisé sous 48 h ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 14/20 critères essentiels (14oui/20);

- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Absence de la caution de soumission ;

15.2 : Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants :

- Situation financière : L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 10 000 000 FCFA (oui/non)

1. Expérience :

Analyse des prestations effectuées (ancienneté 3 à 5ans)

Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

2. Personnel :

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du génie rural ou hydraulique du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)
- Organisation du chantier en équipes (oui/non)

3. Matériels :

- Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et,
- Du petit matériel de chantier (joindre factures) (oui/non)

4. La Présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales

5. GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

N°	Rubrique	Oui	Non
A- PERSONNEL (14rubriques)			
	I. Chef de chantier (07 Rubriques)		
01	<i>Copie du diplôme légalisé du Chef de chantier. (Oui si la copie est celle d'un diplôme de Technicien du Génie Rural, au moins, légalisée et datant de moins de trois (03) mois)</i>		
02	CV signé et daté du Chef de chantier.		
03	<i>Expérience générale du Chef de chantier (Oui si l'expérience du Chef de chantier est d'au moins cinq (03) ans).</i>		
04	<i>Expérience du Chef de chantier dans la construction des forages équipés de PMH(Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à quatre (3)</i>		
05	<i>Expérience au poste de Chef de chantier, dans les travaux similaires (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à trois (03)</i>		
B- MATERIEL (04rubriques)			
06	Liste du matériel conforme (oui si liste de matériel conforme au modèle de l'Annexe 3)		
07	01 atelier de forage complet, en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location signé joint)		
08	Petit outillage (oui si photocopie de facture joint)		

C- REFERENCES (02 rubriques)			
09	Chiffre d'affaires des 02 dernières années supérieure ou égale à 10 millions)		
10	Références de l'entreprise dans le domaine similaire au cours des trois (03) dernières années (si oui joindre au moins deux avec copie marché et PV de réception)		
D- ORGANISATION ET COMPREHENSION DU PROJET (07 rubriques)			
11	Attestation de visite des lieux. (Oui si elle est signée par un Responsable de l'entreprise)		
12	Rapport de visite du site. (Oui si rapport de visite du site jugé pertinent)		
13	Délai d'exécution des travaux. (Oui si délai d'exécution du planning d'exécution est inférieur ou égal aux prescriptions du DAO)		
14	Cohérence de l'ordonnancement des tâches du planning d'exécution. (Oui si cohérence)		
15	Note technique détaillé et jugé pertinente		
16	Gestion environnementale et Sécurité au chantier		
17	Attestation d'une surface financière au moins égale à 10 000 000 FCFA		
E- PRESENTATION DE L'OFFRE (03 rubriques)			
18	Présence d'un sommaire cohérent avec le contenu de l'offre dans chaque volume		
19	Documents reliés par une spirale uniquement		
20	Présence d'intercalaires de couleur autre que le blanc		

16 Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
- b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
 - ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisés selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.
- c. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.
- e. *Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux prescriptions du DAO, techniquement qualifiée et dont l'offre financière sera déclarée moins disante.*

17. Durée de validité des Offres :

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18 . Bonne Gouvernance

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir contacter la Cellule anti-corruption du MINMAP au numéro gratuit 88 20 06 06, tous les jours de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; ou envoyer un SMS au numéro 699 540 952

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Préfet du Dja et Lobo.

Fait à SANGMELIMA, le 1 MARS 2023

Copies :

- DDMINMAP/DL (pour compétence)
- ARMP
- Président de la CDPM/DL
- Affichage - Archives/Chrono.

LE PREFET DU DJA ET LOBO,
(Autorité contractante)

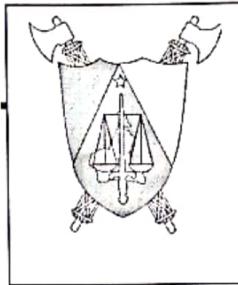


REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU SUD
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

PREFECTURE DE SANGMELIMA

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

SOUTH REGION

DJA AND LOBO DIVISION

SANGMELIMA DIVISIONAL OFFICE

PRIVATE SECRETARY

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/L01/RS/SAEF/CDPM-DL/2023 DU 1 MARS 2023 POUR
L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

Financements : BIP MINDDEVEL, Exercice 2023.

1. Objet

Le Préfet du Dja et Lobo lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, une consultation ouverte pour l'équipement en mobiliers de la délégation départementale de la décentralisation et du développement local du Dja et Lobo, Région du sud.

2. Prestations

Les fournitures objet de la présente Consultation sont relatives à la livraison de :

- Bureau en bois laqué 160x80x75 cm avec caisson;
- Chaise de reception en simili cuir;
- Bureau directeur prestige confort house ;
- Fauteuil directeur chocago en cuir ;
- Moquette 2PR 340 ;
- Table de conférence ovale de 12places ;
- table pour ordinateur marron en bois prelaqué modèle 1820 ;
- Chaise de bureau noire avec accoudoirs ;
- Rideau 140x240cm etamene ;
- F+P Split aircool 2400 BTU R410 60KC- 24 ;

3. Participation

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit Camerounais disposant d'une expérience dans la fourniture de ce type de prestations.

4. Financement

Les acquisitions, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023 du MINDDEVEL.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier de la préfecture.

6. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de la présente Demande de Cotation est de : **10 000 000 (Dix millions)** de francs CFA.

7. Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation peut être obtenu au Secrétariat particulier du préfet du Dja et Lobo,

dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **10 000 (Dix mille) francs CFA** payable au Trésor public.

8. Dépôt des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six copies, devra parvenir au Secrétariat particulier du préfet du Dja et Lobo, au plus tard le **31 MARS 2023** à 14 heures ~~30 minutes~~ et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/L01/SAEF/CDPM-DL/2023 DU2023 POUR
L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE
LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU DJA ET LOBO, Région du
Sud.

Financement : BIP MINDDEVEL, Exercice 2023.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de livraison

Le délai de livraison desdits équipements est fixé à un maximum de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en une fois le **31 MARS 2023** à 15 heures ~~30 minutes~~ par la Commission départementale de Passation des Marchés Publics du Dja et Lobo dans la salle de réunion de l'hôtel de finance de Sangmélima.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Attribution de la lettre commande

La Commission Départementale de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la **moins disante**.

14. Renseignements complémentaires

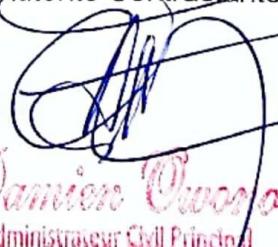
Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat particulier du préfet du Dja et Lobo ou au numéro 222 478 252.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

1 MARS 2023
Sangmélima, le 2023.

Le Préfet du Dja et Lobo,
(Autorité Contractante)




Damen Owoyo
Administrateur Civil Principal

Copie :

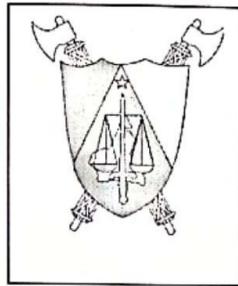
- MINMAP
- ARMP
- P/CDPM
- Affichages
- Archives

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE

REGION DU SUD

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION

SOUTH REGION

SECRETARIAT GENERAL

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/L01/SAEF/CDPM-DL/2023 DU 1 MARS 2023 POUR
L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE
LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU DJA ET LOBO, REGION DU
SUD.

Financement : BIP MINDDEVEL, Exercice 2023

Dans le cadre de l'exécution du projet ci-dessus cité, le maître d'ouvrage susmentionné envisage l'Equipement de ses services en matériel de Bureau.

A cet effet, vous trouverez ci-joint, les bordereaux descriptifs et quantitatifs de chacun de ces équipements que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le 2023 à 14 Heures 30 minutes, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Préfet du Dja et Lobo, avec la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/L01/SAEF/CDPM-DL/2023 DU 1 MARS 2023 POUR
L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE
LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU DJA ET LOBO, REGION DU
SUD.

Financement : BIP MINDDEVEL, Exercice 2023.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

3 1 MARS 2023

Les offres seront remises et dépouillées le 2023 par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Dja et Lobo, dans la salle de réunion de l'hôtel de finance de Sangmélima, à partir de 15 heures heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Votre offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé au cas où votre offre serait retenue.

Ces équipements doivent être livrés au plus tard quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

